

INFORMATION DE PRESSE

Date : 09/01/2013

Objet : Extension du service ambulances.

Deux nouvelles ambulances hi-tech : La Croix-Rouge renforce la sécurité du transport des patients.

Luxembourg, le 9 janvier 2013 – En présence de Monsieur Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg et membre du Conseil d'administration de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Croix-Rouge a officiellement mis en service, ce mercredi, deux nouvelles ambulances.

Lors de l'événement officiel au centre d'intervention et de formation des ambulanciers et secouristes de la Croix-Rouge à Hollerich, Monsieur Michel Simonis, directeur général de la Croix-Rouge, a expliqué la stratégie poursuivie : « Avec ces deux ambulances équipées de technologies de pointe nous pouvons offrir un nouveau niveau de sécurité médicale pour les transports d'hôpital à hôpital. »

Monsieur Bettel s'est félicité de l'engagement de la Croix-Rouge dans le domaine de la santé : « Par cette innovation, la Croix-Rouge renforce la qualité des services de santé pour les habitants de la Ville et du pays entier. La Ville de Luxembourg est fière de soutenir l'activité ambulances et secourisme de la Croix-Rouge en mettant les infrastructures à sa disposition. Par ailleurs, je salue l'implication des bénévoles de la Croix-Rouge au sein du service ambulancier des Pompiers Professionnels de la Ville. »

Les deux nouvelles ambulances viennent compléter une flotte comportant déjà huit véhicules, dont deux ambulances « soins intensifs » (Rettungstransportwagen), équipées de matériel médical de haute technologie, notamment pour les patients en cardiologie ou en réanimation. Le service compte actuellement huit ambulanciers professionnels, un infirmier spécialisé en réanimation et 24 secouristes-ambulanciers bénévoles qui assurent une couverture nationale et internationale 7 jours sur 7 pour le transport entre hôpitaux ou le rapatriement de patients. Par ailleurs, les secouristes-ambulanciers bénévoles de la Croix-Rouge interviennent lors de grandes manifestations publiques et font partie du plan national NOVI (plan nombreuses victimes).

Yves Marx, responsable du service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise, a déclaré : « Afin de mener à bien notre mission et de garantir des prestations de haute qualité, nous avons également renforcé nos effectifs ainsi que la formation de nos collaborateurs. Un infirmier anesthésiste ainsi qu'un « Rettungsassistent » ont été déjà recrutés. Une formation de

« Rettungssanitäter » organisée pour neuf ambulanciers du service est en cours et se terminera au mois de mars. Par ailleurs, avec nos ambulances soins intensifs, nous avons l'ambition d'être le partenaire de choix des hôpitaux luxembourgeois pour le transport de patients nécessitant une surveillance clinique accrue et pour des patients nécessitant une réanimation. Dans ce dernier cas, un médecin anesthésiste est bien sûr à bord du véhicule. »

La Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 1700 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la convalescence, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, l'aide psychologique des auteurs de violence domestique, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux

Contact presse

Tanja Kinnen : 27 55-2100, communication@croix-rouge.lu

Contact service Ambulances

Transports et rapatriements : 27 55-4400